

Informations de base	
<b>2020/2926(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation en ce qui concerne l'attribution de pondérations de risque aux expositions de financement spécialisé	
Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/12/2020	Publication du document de base non-légalitatif	<a href="#">C(2020)08242</a>	
14/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/03/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2926(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/04909

Portail de documentation
--------------------------

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2020)08242</a>	14/12/2020	
Document annexé à la procédure	C(2021)1612	08/03/2021	